

CAUSES



COMMUNES

BIMESTRIEL DES SOCIALISTES
VILLE DE GENÈVE



*Le sport
dans tous
ses états*

MARS 2012

26

LE SPORT SUR LA CORDE RAIDE



SYLVAIN THÉVOZ,
CONSEILLER MUNICIPAL,
COMMISSION DES SPORTS
ILLUSTRATIONS ALOYS

Nous ne voulions ni laisser penser que la castagne politique était le seul sport pratiqué à Genève ni passer l'occasion de nous rassembler autour d'un thème qui fait l'unanimité pour lui : le sport. Nul ne remet en question les vertus sociales intégratives et les bénéfiques pour la santé physique, mentale, communautaire, du sport. Pourtant, chacun-e se demande comment développer ses potentiels. Utilise-t-on assez le sport ? Doit-il aider à résoudre tous les problèmes sociaux ?

Sport et culture, culture du sport

Le rôle du Canton qui avait jusqu'alors un rôle subsidiaire de coupeur de citron, souhaite maintenant jouer les avant-centre. Si le canton, avec toutes ses difficultés politiques et des perspectives financières inquiétantes n'a pas les moyens de ses ambitions, la Ville, dotée d'un département « lourd » de plus de 240 millions en a-t-elle suffisamment ?

Depuis l'accession de Sami Kanaan à la tête du département de la culture et le rattachement du service des sports à celui-ci, sport et culture deviennent, de fait, conjoints. Pourtant, si ces deux domaines sont massivement subventionnés, l'un tourne avec un apport majeur de bénévoles et sépare clubs d'élites et associations pendant que l'autre finance massivement des institutions (musées, théâtres) qui n'ont, évidemment, pas le profit comme objectif premier, ni toujours le profil pour être extrêmement populaires. Alors, comment les faire jouer en équipe et sur quel rythme ?

Enjeux majeurs

Le coup de sifflet d'envoi de plusieurs matchs simultanés est donné. Celui du partage de compétence entre la Ville et le Canton, des péréquations financières, et des ressources fiscales. Celui des rénovations des installations sportives, des constructions de nouvelles infrastructures ; Genève a du retard en la matière et les demandes sont criantes ! Match enfin des nouvelles pratiques sportives liées au vieillissement de la population et à l'émergence de nouveaux publics (sport féminin, sport-handicap, etc.). Genève peut-elle viser l'organisation de grands événements, sachant que ces derniers sont de plus en plus chers et que le développement durable n'est pas leur souci premier, ou doit-elle opter plutôt

pour des manifestations d'envergure restreinte, mais au coût et au rayonnement local plus ciblé ?

La faillite du Servette football club a montré les limites du sport business et télégénique. Les frontières sont perméables entre le soutien à la relève que doit apporter le financement public et le professionnalisme s'immisçant de plus en plus tôt chez les jeunes. Le sport pour intégrer, se défouler, se distraire, faire émerger de nouveaux talents, est-ce trop pour une seule discipline ? Sûrement, mais comment ne pas être exigeants ?

Le corps du sport

Si la finance démonétarisée et les nouvelles technologies s'affranchissent des supports et laissent croire à un espace décorporalisé, la leçon et la vertu du sport est de nous y ramener. Le corps, avec son potentiel de croissance, ses aspirations et ses limites, est un lieu de résistance au tout commercial. Ce modeste journal, qui finira peut-être dans vos chaussures après le jogging (on l'espère !) aborde les enjeux du sport-corps de front, rappelant que la balle n'est pas uniquement dans le camp du « politique » mais qu'il appartient à chacun-e de s'en saisir afin de défendre un modèle de société socialiste, pluraliste, où effort, détente, plaisir, trouvent un juste équilibre en chacun-e.

CAUSES COMMUNES

BIMESTRIEL ÉDITÉ PAR LE PARTI SOCIALISTE DE LA VILLE DE GENÈVE
15, rue des Voisins
1205 Genève

www.ps-geneve.ch
felicien.mazzola@ps-geneve.ch

Coordination rédactionnelle :

Félicien Mazzola, Olivia Bessat, Sylvain Thévoz, Virginie Keller.

Ont collaboré à ce numéro : Charles Beer, Olivia Bessat, Isabelle Brunier, Pascal Hohenweg, Julio Jatón, Sami Kanaan, Aloys Lolo, Danièle Mazzola, Félicien Mazzola, Claudia Orellana, Jean-Charles Rielle, Nicolas Roguet, Sylvain Thévoz, Manuel Tornare, Jean Ziegler.

Graphisme, maquette et mise en page : atelier supercocotte, www.supercocotte.ch

Impression : Imprimerie Nationale, Genève. Tirage : 3000 exemplaires sur papier recyclé.



ÇA S'ACTIVE

AUX AVANCHETS !

ENTRETIEN NICOLAS ROGUET

Djamel Tazamoucht, éducateur de rue aux Avanchets, donne un éclairage de terrain sur comment s'approcher et travailler avec les adolescent-e-s grâce au sport et sans les peurs.

Nicolas Roguet : Dans ta pratique d'éducateur de rue, est-ce que le sport représente un outil d'action intéressant ?

Djamel Tazamoucht: Oui, et ceci sur deux plans. Le premier est l'aspect occupationnel des jeunes. En effet, grâce aux activités sportives, les adolescent-e-s peuvent structurer leur temps libre de façon constructive. Le second aspect, plus fondamental selon moi, est la possibilité de contribuer à la redéfinition des normes. En effet, dans notre pratique, on s'aperçoit que des jeunes qui pratiquent une activité sportive régulière intègrent plus rapidement les règles du jeu qui ensuite mènent aux règles du vivre ensemble. En tant qu'encadrant, le sport nous permet de faire passer des messages autour de la citoyenneté, de l'intégration et de l'insertion sociale. C'est donc un instrument très important du travail social de terrain. J'ajouterais que le sport populaire constitue un domaine qui rassemble l'ensemble des jeunes. Elles et ils aiment cela. Le sport fait partie de leur langage. D'autre part, le sport (tel qu'il est pratiqué dans l'associa-

tion «Play With Fair-Play») permet d'accueillir les jeunes et ceci sans discrimination aucune. En effet, elles et ils sont tous au même niveau, peu importe leur milieu. Il n'y a pas de hiérarchisation. Nous faisons tout pour qu'elles et ils soient dans un espace d'égalité et de respect. Pour illustrer cela, je peux te parler de l'association «Play With Fair-Play» qu'un groupe de jeunes des Avanchets ont mis sur pied avec un encadrement des TSHM (travailleurs sociaux hors murs). Cette association dispense des cours et des entraînements de boxe thaïlandaise plusieurs fois par semaine. Actuellement plus d'une trentaine de jeunes (filles et garçons) s'entraînent ensemble avec un encadrement professionnel. De nombreux jeunes ont d'ailleurs arrêté de fumer et de boire de l'alcool en raison des entraînements et des bons conseils (rire !).

Avec ton regard de professionnel, quelles sont les plus-values que peut apporter une association sportive comme PWF à un quartier tel que les Avanchets et aux jeunes qui y vivent ?

Il y a tout d'abord une dimension importante qui est celle de l'accessibilité. En effet, la contribution que chaque jeune doit payer est symbolique. De ce fait, tous les jeunes du quartier peuvent prendre part facilement à cette activité sportive.

Un autre but de cette association et de son action est de donner la possibilité à chaque jeune d'augmenter ses capacités et de canaliser son énergie, ses frustrations. En

effet, les entraînements de boxe thaï sont très exigeants et permettent aux jeunes d'aller au fond d'eux-mêmes et de reprendre confiance en eux. Sur le plan sportif et sur le plan social, chaque jeune qui adhère à l'association et participe aux entraînements signe une charte qui l'engage à respecter les formateurs, le concierge de la salle, le matériel, de lutter contre toutes les formes de discriminations...En outre, nous essayons de transmettre la notion de respect de soi (hygiène de vie, alimentation, dépendances...) au travers de l'association.

Quelles sont les pistes pour que des exemples tels que PWF se multiplient et perdurent ?

Je crois énormément dans le fait que les jeunes montent leurs associations sportives ou non-sportives. Et ceci avec un encadrement tout au long de la démarche et dans le suivi. On se rend compte que l'action par les pairs fonctionne très bien. En effet, un petit groupe de jeunes solides peut transformer toute une population d'ados «difficiles». L'exemple de PWF reflète exactement cela.

LE SPORT AU CENTRE DE LA MÊLÉE



JEAN-CHARLES RIELLE, MÉDECIN
PREMIER VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA VILLE DE GENÈVE
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES SPORTS

Politique et sport, entre cohésion sociale, bénévolat et pérennité des activités communautaires, le sport est partout, concerne chacun-e, de nombreux pans économiques de la société. Le sport est un domaine touchant au loisir, à la santé, à l'intégration et au développement personnel ; et pourtant, qui l'oriente ? Le politique, ses adeptes, ou les nombreuses associations présentes sur le terrain ?

Le Sport est un domaine encore peu étudié dans les sciences sociales mais s'impose comme un champ incontournable de la vie sociale. Le sport est primordial au regard de la place qu'il prend dans l'intégration et la cohésion sociale. Les Socialistes se sont intéressés tardivement à ce domaine: dans les précédents programmes de la Section Ville, il avait même fallu insister pour l'intégrer. Raisons ? Problèmes liés aux montants faramineux parfois en jeu dans certaines activités sportives ou les dérives autour du dopage qui entachent l'image du sport ?

Par opposition à la culture, cette activité est perçue comme moins prestigieuse, alors qu'elles sont souvent complémentaires. Par son caractère populaire et éminemment social, la défense du sport ne peut être ignorée des socialistes. Sur le plan de l'intégration, il permet à des populations marginalisées, voire stigmatisées de se distinguer, donc d'apparaître sous un jour plus favorable. Pour preuve le nombre d'immigrés ou d'enfants de la seconde génération qui brillent sur les différents terrains ou dans diverses disciplines.

Sport de masse, d'élite ou de rue ?

On se doit de soutenir à la fois le sport de masse organisé en club (institutionnel avec ses normes, ses codes, sa culture), le sport de rue plus symbolique d'un espace de liberté qui permet à d'autres jeunes de s'exprimer, et le sport d'élite qui fait partie de la politique sportive d'un pays, d'une région et qui a un rôle de rassembleur autour de ses champions, modèles pour les jeunes. Si l'on se réfère au programme du Parti socialiste suisse, la politique du sport pratiquée par la Confédération, les cantons et les communes doit viser essentiellement le sport de masse. Il s'agit d'appliquer ici la formule dite « de la pyramide » qui met en exergue la complémentarité de la base et du sommet. Par exemple, le sport de masse offre les meilleures conditions de base du sport d'élite grâce à la formation sportive de première heure et à l'encouragement prodigué aux enfants et aux jeunes.

Endurance du sport

S'agissant de Jeunesse et Sport, il faut en étendre les activités aux groupes d'âge plus jeunes et la politique du sport doit s'inscrire également dans une perspective de politique de l'égalité homme-femme en prenant plus en compte les besoins spécifiques des filles et des femmes. D'un point de vue écologique, il faut que le sport et les besoins qui en découlent puissent s'harmoniser avec le développement durable. Par exemple, les dossiers de candidature en vue d'accueillir de grands événements sportifs doivent contenir un concept global de développement durable, y compris le contrôle des mesures prévues.

La notion du bénévolat est à reconnaître comme partie intégrante de la sociabilité sportive et indispensable au fonctionnement des clubs. Le politique doit ainsi se mettre au service du monde associatif garant de la pérennité des activités communautaires. La Ville de Genève a un nouveau ministre du sport, notre camarade

et Conseiller administratif Sami Kanaan. Nous devons le soutenir dans ses démarches pour promouvoir une conception du sport intégratrice et innovante ainsi que pour les grands travaux qu'ils devra lancer pour redonner à la Ville de Genève des équipements dignes de ce nom.

Un vrai soutien au sport

La Commission des sports de la Ville de Genève a décidé, à l'unanimité, d'auditionner les principaux partenaires communaux et cantonaux afin d'établir un bilan de début de législature. Les subventions accordées au sport ne sont que des primes au bénévolat. Il est grand temps que, tous ensemble, nous développons notre soutien au sport et que nous lui allouions des moyens dignes de l'implication de ses partenaires, qu'ils soient membres de comités, entraîneurs, familles et sportif-ves de tous âges. A ce titre, l'Association genevoise des sports (AGS) a 112'000 membres, soit environ 1 habitant-e sur 4 du Canton de Genève, sans compter toutes celles et tous ceux, jeunes ou âgés qui prennent aussi du plaisir à l'exercice physique en allant nager, courir ou marcher.

BEER BOXE DANS UNE AUTRE CATÉGORIE

Les rapports entre la Ville et le Canton font parfois songer à un jeu d'esquive, d'escarmouche, voire à un combat de judo ou de boxe où les prises et parfois les coups peuvent jaillir. Le Parti socialiste a la chance d'avoir, pour la culture et le sport, à la Ville et au Canton, deux magistrats qui ne luttent pas dans la même catégorie, mais unissent leurs forces contre les mêmes adversaires. Charles Beer, Conseiller d'Etat chargé du DIP (Département de l'instruction publique de la culture et du sport) se livre et ouvre le jeu.

Causes Communes : Tu as toujours rejeté le free fighting et en as interdit les manifestations à Genève, n'était-il pas troublant d'avoir eu à collaborer avec l'un de ses adeptes ? La collégialité au Conseil d'Etat, c'est plutôt thai-Chi ou karaté ?

Charles Beer : Il n'y a pas de Bruce Lee au Conseil d'Etat...

Depuis décembre 2009 le Sport a été intégré au sein du DIP. Dans sa première orientation stratégique, le Conseil d'Etat annonce qu'il « investira dans la recherche, l'enseignement supérieur, la culture et le sport ». Quelle est ta vision du sport à Genève, et quels sont les moyens disponibles pour le développer ?

En 2009, j'ai souhaité que la mission éducative du Département, qui comprenait

alors déjà la culture, soit complétée par la dimension sportive. Je suis convaincu que le sport, à l'instar de la culture, peut jouer un rôle important dans le renforcement indispensable tant du rayonnement de Genève que de la cohésion sociale de notre canton. Le canton dépense près de 30 millions de francs par année pour l'éducation physique à l'école, et nous gérons des dépenses de l'ordre de 10 millions de francs en lien direct avec l'activité sportive.

Dans sa feuille de route, le Conseil d'Etat affirme vouloir élaborer une politique du sport, quels en sont les objectifs précis ?

L'objectif est de permettre à l'Etat d'élaborer un concept clarifiant son propre rôle dans le domaine du sport à travers une approche structurée, en complément de l'action de la Confédération et des communes. Notre action touche à l'accès au sport pour tous, à la promotion de la relève et de l'élite notamment par le dispositif sport-art-études, au soutien à l'organisation de manifestations sportives et à la planification des infrastructures.

On parle beaucoup de péréquation financière entre communes, Ville et Canton. Le Canton, concernant le sport, avait jusqu'alors une position subsidiaire par rapport à la Ville. Le Canton est-il une force de concurrence ou de complémentarité pour la Ville ?

Le Canton restera clairement un acteur complémentaire par rapport à la Ville et aux Communes. Il a par contre un rôle important à jouer dans la coordination des politiques locales. Par ailleurs, nous avons un rôle à jouer dans des domaines d'action spécifiques, comme le sport-études, et pour tous les projets qui ont une dimension cantonale, comme les grandes infrastructures sportives.

Le Canton peut-il être une ressource pour la ville et les communes en réussissant à capter plus de moyens de la part de la Confédération pour le Sport à Genève ?

Oui, tout à fait. Le canton travaille en relation étroite avec l'Office fédéral du sport. Des financements fédéraux pourraient être dégagés à l'avenir dans le cadre du soutien à la pratique du sport par les 5-10 ans (programme Jeunesse + Sport Kids), mais également dans le cadre du soutien financier à des infrastructures sportives d'importance nationale (programme CISEN). Nous avons une vraie marge de progression dans ce domaine.

On a parlé de la « shopping list » du Canton concernant les institutions culturelles, avec la crainte que le Canton picore ici et là les institutions qui l'intéressent, laissant les miettes à la Ville ou un simple rôle de concierge des installations. Concernant le sport, est-il légitime d'avoir les mêmes craintes ?

Le concept cantonal du sport, qui sera présenté ce printemps aux représentants de la Ville et des communes, précisera l'action de l'Etat dans le domaine du sport. Comme pour la culture, l'objectif est de construire une politique concertée, et non pas de se disputer des bouts de prérogatives. Les communes se tromperaient si, plutôt que de combattre pour leurs capacités financières, elles s'en prenaient à deux projets sociaux que sont la politique cantonale du sport et celle de la culture.

Le sport est un enjeu d'intérêt public, mais il reste essentiellement l'affaire des clubs et des associations. Comptes-tu augmenter ton soutien et les subventions à ces derniers qui fonctionnent bien souvent sur des bases bénévoles ?

Le sport est effectivement une activité qui repose sur l'engagement extraordinaire de bénévoles au sein de clubs et d'associations. Cette réalité ne va pas changer, et l'investissement bénévole va devoir se poursuivre. Dans le cadre des critères d'attribution des soutiens financiers aux clubs et associations, je souhaite renforcer la transparence du système, et encourager l'engagement et le mérite, plutôt que des rentes de situation. Le bénévolat doit ainsi être valorisé. Les Jeux de Genève, qui auront lieu les 12 et 13 mai 2012, permettront notamment de créer un enthousiasme populaire autour d'un événement fédérateur.

L'emplacement de la future patinoire sur le site du Trèfle-Blanc (commune de Lancy) a été arrêté. On parle d'une possible ouverture en 2016. Était-il raisonnable de choisir ce site alors que toutes les parcelles ne sont pas en possession de l'Etat? Cette patinoire, n'étant pas située sur le territoire de la Ville de Genève, celle-ci pourrait-elle se dessaisir du dossier ?

Pour la patinoire, en ce qui concerne la maîtrise des terrains, l'essentiel des parcelles est propriété de l'Etat. Pour le reste, le DCTI doit négocier, mais j'ai bon espoir qu'une issue favorable puisse être trouvée. Construire à Genève est de toute manière un défi difficile. La Ville de Genève a finalement préconisé le site du Trèfle Blanc pour augmenter les surfaces de glace sur le canton et pour préserver le site des Vernets. Elle devrait donc naturellement s'engager pour ce projet.

Concernant le Servette Football Club et sa gestion chaotique, quelles sont les marges de manœuvre que la Ville et le Canton ont à disposition pour éviter cette dérive du sport business ?

Les actuels démêlés quant au risque de faillite ne sont pas réglés au moment où je vous répons. Quant au rôle des autorités par rapport au sport professionnel, il vise à soutenir le mouvement junior, à faciliter l'accès aux infrastructures et à tenter une fonction de médiateur, tout en veillant à une bonne utilisation de l'argent public.



Le terme de « nouveaux talents » est fréquent dans les publications du Département. Le service public a-t-il pour rôle de fabriquer des champions sportifs ou de créer par le sport de meilleures conditions de cohésion sociale ?

Ce que nous souhaitons de manière générale, c'est encourager les jeunes à développer leur talent. Ce talent peut être artistique, scientifique, sportif ou encore d'autre nature. La passion pour une activité, qui permet de se construire autour d'un idéal, est à mon avis un facteur important d'épanouissement pour les jeunes.

La vétusté des installations sportives est préoccupante à Genève. De quels leviers dispose-tu afin d'allouer des moyens supplémentaires pour combler le retard qui a été pris ?

Ce constat est juste, mais il doit être nuancé. Nous disposons en Suisse et à Genève d'infrastructures sportives pour la pratique de masse qui sont parmi les meilleures au monde. Mais il est vrai que le parc d'infrastructures vieillit. Nous

souhaitons développer un projet de soutien à la construction d'infrastructures sportives d'importance cantonale, et contribuer également à une meilleure planification qui tienne compte de l'évolution de la pratique du sport.

Tu as développé et amélioré le programme Sport-art-étude d'une manière convaincante. Ce dernier accueille 240 jeunes talents du cycle d'orientation et 120 élèves du postobligatoire. Le nombre de jeunes accueillis va-t-il croître ?

Nous allons augmenter les capacités d'accueil de jeunes talents dès la rentrée 2012, y compris pour les apprenti-e-s, ce qui me tenait beaucoup à cœur. Pour la suite, il va s'agir surtout d'améliorer la qualité de la prise en charge et du suivi des jeunes.

Peut-on faire plus pour le développement du sport féminin, en plein essor ?

Oui, il y a encore beaucoup à faire dans ce domaine, mais quelques signaux encourageants apparaissent. Ainsi, l'association Genève Futur Hockey développe un programme de hockey féminin, et c'est à Genève que le projet de basketball «Genève Hope GBA» rassemble les meilleures jeunes filles du pays. J'aimerais aussi relever la championne judoka Juliane Robra qui sera au rendez-vous aux Jeux Olympiques de Londres cet été. Cependant, le sport féminin doit être encore plus reconnu et encouragé.

Quels sont les dossiers sportifs prioritaires que tu envisages de défendre à l'avenir ?

Ma principale priorité, c'est de développer la pratique du sport dans le canton, car il est un facteur d'équilibre individuel et collectif. Le projet d'accueil à la journée continue nous offre une formidable opportunité de développer la pratique sportive des enfants dans le cadre de leur scolarité. C'est l'un des principaux défis de ces prochaines années.

2013, 2014, retraite sportive ?

Pas de nouvelle carrière dans le free fighting envisagée !

SAMI, TAILLE PATRON

Sami Kanaan dirige depuis bientôt huit mois le département de la Culture et du Sport. Le service des sports, il le connaissait déjà bien, l'ayant piloté sous la magistrature de Manuel Tornare. Avec maestria et modestie, il décortique les enjeux actuels du sport à Genève ; la nécessité d'avancer sur tous les fronts, rapidement et durablement.

Causes Communes: Sami, tu diriges un département mammouth composé de la Culture et du Sport. Un département de cette taille est-il plutôt taillé pour le marathon ou les 100 mètres répétés ? Faut-il être un athlète pour le gérer ?

Sami Kanaan : Un tel département est taillé pour un athlète très polyvalent : un marathon, au rythme d'un sprint, avec une touche de course d'obstacles, de randonnée sur des chemins escarpés et parfois de catch et de saut à l'élastique dans le vide. Blague mise à part, j'ai la chance de diriger un département qui concerne potentiellement toute la population résidente, au sens large, région comprise, et bien sûr les visiteurs. C'est un formidable levier de cohésion et de liens. Il faut aussi savoir garder une certaine humilité, car autant dans le sport que dans la culture, on dépend de toute l'énergie, la créativité, la motivation, l'engagement des gens directement concernés. Genève connaît une formidable richesse et diversité en matière culturelle et sportive. C'est donc une source de fierté que d'assumer cette fonction, donc d'agir dans une position d'échange, de dialogue, de partenariat, d'arbitrage, une position parfois critique et difficile, mais toujours enrichissante.

Peux-tu nous expliquer un peu plus quelles sont les articulations entre ces deux domaines que sont la Culture et le Sport ; les complémentarités possibles ?

Le Conseil administratif (CA) a suivi ma proposition de réunir les domaines du Sport et de la Culture dans un même département depuis le 1er juin 2011 par le CA. Même s'ils ont évidemment chacun leur spécificité, ils ont de nombreux points communs que je souhaite valoriser. Ils ont en commun de proposer des prestations auxquelles la population ne recourt que si elle en a envie. L'action publique est souvent basée sur des besoins directs (une place de crèche, par exemple) ou des obligations (le paiement des impôts), ce qui n'est pas le cas en culture et en sport. On doit donc réellement s'interroger sur notre relation aux gens, sur les attentes et les envies, les partenariats. Ce sont également, les deux principaux domaines d'autonomie communale dans le canton de Genève. Pour la Ville de Genève, c'est une responsabilité à l'échelle du canton, voire de la région. De plus, la culture et le sport constituent de formidables vecteurs de lien, de cohésion, d'intégration aussi bien sur un plan très local qu'à l'échelle d'une région qui a connu une croissance trop rapide et qui vit mal les effets secondaires de cette croissance (trafic, pénurie de logements, petite délinquance, concurrence malsaine sur le marché du travail).

Le Sport, un bien culturel de première nécessité ou un moyen de cohésion sociale ?

Aujourd'hui la politique publique en matière de sport doit à la fois veiller à renforcer les piliers de base, que sont les équipements, le soutien aux clubs et associations, et la mise à disposition de prestations diversifiées et faciles d'accès. En même temps, cette politique doit s'ouvrir à de nouveaux modes d'activité sportive ainsi qu'à de nouveaux partenariats

en matière de lien social, de prévention et d'intégration. Ainsi, il y a beaucoup à faire dans le domaine du sport urbain sous toutes ses formes : sports urbains pour les jeunes (bientôt le nouveau skate-park de Plainpalais) ou la pratique individuelle du sport en milieu urbain.

Le Canton s'intéresse de plus en plus au Sport. Le Conseil d'Etat élabore une politique du sport. Comment envisages-tu ce positionnement du Canton qui n'avait auparavant qu'un rôle subsidiaire par rapport à la Ville. Véritable complémentarité ou concurrence ?

Le sport reste avant tout une responsabilité communale. Les communes ont d'ailleurs commencé à se concerter, notamment autour de la question des grands équipements et des manifestations majeures. Le Canton peut jouer un rôle très utile, par exemple dans la promotion d'un système efficace de sport-études, ou le soutien aux manifestations majeures, ou encore le soutien à la relève pour le sport d'élite.

Les infrastructures sportives genevoises sont dans un état vétuste. On le sait, l'Etat a les clés de l'aménagement du territoire. Quels sont les moyens d'actions dont tu disposes pour faire en sorte de développer les infrastructures et combler les retards dans ce domaine ?

Le principal mode d'action réside dans la mise à niveau de nos propres équipements, ce qui consiste surtout à mener des études pour tenir compte de l'évolution des besoins, avec les partenaires, puis à convaincre le Conseil municipal. Par ailleurs, la nouvelle commission sportive de l'Association des communes genevoises va faciliter la coordination à ce sujet. En revanche, nous devons objectivement progresser en matière de connaissance fine des besoins et de leur évolution, dans les différents sports.

On a beaucoup parlé de l'installation d'une nouvelle patinoire au Trèfle-Blanc, sur la commune de Lancy. Si la Ville n'est pas propriétaire du sol, si la patinoire ne lui appartient pas, doit-elle quand même injecter de l'argent pour sa construction ?

Nous attendons de la part du club un projet détaillé en ce qui concerne la configuration de ce nouvel équipement, le financement des investissements, et le modèle d'exploitation. Une contribution à ce projet sera évaluée à ce moment, la priorité allant toutefois à nos propres équipements, qui ont une vocation «grand public». Mais je salue le fait que des équipements majeurs puissent aussi être implantés ailleurs dans l'agglomération.

Le Servette Football Club défraie la chronique pour sa gestion pour le moins chaotique. Tu subis des pressions pour que la Ville s'engage plus avant dans le soutien au club. Quelle est ta position sur le sujet ?

Le partage des rôles est clair. Les collectivités publiques n'ont pas pour mission d'investir dans les clubs de première division, qui sont des sociétés privées avec des intérêts économiques importants. Notre mission réside dans le soutien à la relève et dans les infrastructures. La dérive des dernières années dans le football d'élite est regrettable : en jouant sur les passions qu'il déchaîne, et sur son incontestable popularité, on assiste à une explosion des coûts, notamment pour les joueurs et pour la sécurité, et donc à une surenchère qui pousse la plupart des grands clubs vers la faillite. Il faut malgré tout rechercher une saine collaboration, notamment autour de la relève d'élite, ce qui est en train de se préparer dans le canton de Genève.



Concernant le sport d'élite justement, jusqu'où peut-on aller dans la relève, que ce soit dans le milieu du hockey ou du football ? La Ville a-t-elle pour fonction de subventionner des associations qui poussent à la professionnalisation précoce des jeunes ?

C'est un débat important, peut-être le plus sensible actuellement dans le domaine du sport. La vieille opposition entre sport d'élite et sport populaire est obsolète, car le sport a aussi besoin de références pour motiver les jeunes, même si ce n'est de loin pas l'unique facteur. On doit reconnaître l'engouement que peut générer un club ou un sportif qui obtient de belles performances en élite. Dès lors, les collectivités peuvent contribuer à la formation de la relève d'élite, ce qui est aussi un moyen de la rendre plus transparente et équilibrée, en contrant les tendances accrues à la marchandisation des juniors au potentiel prometteur.

L'exemple du hockey sur glace (projet Genève Futur Hockey) a fait des émules, il faut aussi en tirer les leçons. Le projet en gestation pour le football en tient compte, de même pour ce qui est envisagé dans les autres disciplines (volley, basket, rugby, tennis, badminton, etc.). Ce travail doit se faire en étroite collaboration avec les fédérations concernées, et les clubs, en visant un concept cohérent, rigoureux et transparent.

En tant que socialiste, ne penses-tu pas que les sports moins médiatiques et populaires, que ce soient par exemple le sport handicap ou des initiatives comme la coupe du monde de football des sans-abris devraient avoir une meilleure visibilité ?

Nous pouvons faire mieux, en effet, surtout en matière de visibilité, car il existe déjà une action conséquente dans ce domaine. Nous préparons d'ailleurs un crédit de mise à niveau des installations sportives en matière d'accès aux personnes handicapées, par exemple, et nous devons renforcer la collaboration avec les partenaires actifs en matière d'intégration sociale. La diversité et l'accessibilité sont deux critères essentiels de l'action publique, avec la qualité et la fiabilité de l'offre.

Les Jeux de Genève, compétition sportive pour les jeunes talents, renaîtront au mois de mai prochain sous la férule de l'Association genevoise des sports. Plus de 22 disciplines seront représentées, marque d'une volonté de poser Genève comme une capitale régionale du sport ?

Il faut voir les jeux de Genève surtout comme une manifestation souhaitant valoriser le sport genevois dans son ensemble, un peu comme une grande fête annuelle ; l'initiative émane des milieux sportifs eux-mêmes, et méritait le soutien des collectivités.



Dans un cadre plus large d'agglomération, comment vois-tu les possibilités de collaboration avec Lausanne (capitale olympique) ou la France voisine ?

Le sport doit prendre exemple sur la culture, où de nombreuses collaborations ont déjà débuté, je crois que tout reste à faire dans ce domaine, en tenant compte du fait que le sport a souvent une identité très locale. Le Comité régional franco-genevois (CRFG) vient de créer un groupe consacré au sport.

GE-Sport Fondation est un organisme nouvellement créé. Peux-tu nous expliquer un peu mieux le rôle de cette fondation subventionnée à hauteur de 200'000.- par la Ville ?

Cette Fondation a trois missions. Soutenir les organisateurs dans leurs démarches administratives (dans une logique de guichet unique), recruter et leur mettre à disposition des bénévoles, soutenir la promotion des manifestations. Elle exerce deux tâches au bénéfice des autorités : la sélection des manifestations sportives à soutenir ou développer, les recommandations de soutien financier. A titre d'exemple, GE-Sport pourra s'investir dans le soutien à des manifestations annuelles comme les étapes du Tour de Romandie, la Course de l'Escalade, la Coupe de Noël, le Marathon de Genève, ou le Triathlon international de Genève,

ou pour des manifestations ponctuelles (Jeux de Genève, manches de la Coupe Davis, etc.).

Les menaces (suppression de la taxe professionnelle, nouvelle révision de la loi d'imposition sur les personnes morales, modification d'imposition sur le lieu de domicile) planant sur les rentrées fiscales conduiraient à un manque à gagner de plus de 240 millions pour la Ville, soit plus ou moins la taille de ton département. Un commentaire ?

La politique est souvent comparée à un ring. Il est évident qu'une partie de la classe politique cantonale montre des appétits en matière de sport et de culture, mais elle n'en a pas les moyens ni les compétences, et donc pas la légitimité. Dès lors, pour forcer un transfert de tâches, elle s'attaque aux ressources fiscales des grandes communes urbaines et notamment de la Ville de Genève. C'est un jeu dangereux, surtout en période de récession latente, et cela va surtout mettre en danger les prestations sportives et culturelles elles-mêmes.

Cela fait bientôt huit mois que tu es entré en service. Ta vision du sport et de ses missions a-t-elle changé ?

J'avais la chance, en arrivant, de bien connaître ce domaine de par mon action

dans l'ancien département de la cohésion sociale dirigé par Manuel Tornare. Ma vision s'est affinée, et surtout mon plaisir de mettre mon énergie au service de ce domaine passionnant. Le bilan des huit mois a surtout consisté à prendre la main sur les dossiers et donner des impulsions, comme pour le dossier de la nouvelle patinoire ou la collaboration intercommunale. A présent, nous préparons la suite, notamment en matière d'équipements majeurs, de soutien à la relève et de passerelles vers d'autres partenaires (action sociale, culture).

Au final, et vu l'ampleur du travail tu seras plutôt sprint long ou marathon ?

Je serai le plus polyvalent possible... Une variante de décathlonien évolutif et improvisé (rires).

LE VÔ VIETNAM, UNE ÉDUCATION À LA COURTOISIE

ENTRETIEN JULIO JATON

Le Vô Vietnam est un art martial traditionnel. Cette discipline millénaire a traversé les époques et les continents pour s'implanter en Suisse dans les années 80. Porteur de tradition, ce sport s'est aussi adapté à la vie moderne occidentale. Aujourd'hui, il est enseigné à travers le monde pour ses bienfaits tant sociaux, physiques que mentaux. Rencontre avec Philippe Clément, membre de la commission technique internationale de Vô Vietnam.

Il existe à Genève une grande diversité parmi les différentes associations sportives. Dans l'ombre des sports populaires, comme le football ou le hockey, subsistent une constellation de disciplines moins connues du grand public. Leur notoriété limitée ne doit pourtant pas faire oublier leurs apports en terme d'intégration sociale, de santé publique et de diversité culturelle. Le Vô Vietnam est un art martial traditionnel vietnamien pratiqué en Suisse depuis environ trente ans. On compte des clubs dans quinze villes de Suisse. Venu d'Asie, ce sport s'est développé dans les années 1950 en Europe grâce à Nguyễn Duc Môm. Cet ancien combattant vietnamien enrôlé de force dans l'armée française a commencé à enseigner son savoir à ses collègues des chaînes de montage automobile après la guerre. Aujourd'hui, on le pratique dans une dizaine de pays pour ses bienfaits.

Julio Jaton : Comment adaptez-vous un art martial millénaire aux réalités du XXI^e siècle ?

Philippe Clément : Dans la pratique du Vô Vietnam, on apprend à travailler avec son corps mais on développe aussi son esprit. Ce travail mental est un précieux allié quelle que soit votre occupation dans la vie. La pratique du Vô peut se comparer à l'épargne d'un capital de sérénité et de santé que l'on peut utiliser le cas échéant. En un mot, ça renforce.

La création du Vô Vietnam a eu lieu sous la domination d'une puissance étrangère. Quel héritage reste-t-il de cette période ?

Le Vô est né pour repousser l'armée mongole hors du Vietnam actuel, mais il a aussi été créé pour combattre le pouvoir en place. Pendant longtemps, il était interdit, car les gouvernants avaient peur que le peuple s'en serve pour se révolter. Le maître Nguyễn Duc Môm était un des derniers garants de cette tradition. Il était par exemple un artisan de la lutte contre l'occupation de l'opresseur américain au Vietnam. C'est la raison pour laquelle le club entretient des liens étroits avec l'ambassade. Cet art martial a acquis un caractère amateur non-compétitif, car c'est à la base l'expression d'un peuple face à l'opresseur.

Y a-t-il des compétitions de Vô Vietnam ? Comment se déroulent les combats ?

Il n'y a pas de compétition. Pour progresser dans cet art martial, les combattants doivent rechercher la difficulté. C'est totalement différent d'une démonstration de supériorité. Ceci découle de l'enseignement du maître pour qui la valeur d'un homme ne se mesure pas à ses victoires ou ses défaites. Le Vô Vietnam est aussi une éducation de la courtoisie. Par exemple, les professeurs adaptent leurs techniques à chaque élève lors des études de combat. Pour être un bon professeur, il faut absolument être correct.

Le Vô Vietnam est un art martial. Quel côté domine votre enseignement, l'artistique ou le martial ?

Le côté martial, car le fondateur de l'école, Nguyễn Duc Môm, a toujours enseigné le Vô comme un outil pratique. On peut se servir de cette discipline tous les jours car elle regroupe des aspects différents de la self-défense pure et simple. A travers la pratique du Vô, on apprend à mieux accuser les coups de la vie, car il y a aussi un travail sur le mental. On ressort mieux préparé pour traverser des situations difficiles de la vie. D'après le maître, le Vô Vietnam est comme un chemin de vie ou une philosophie que l'on utilise pour se renforcer.

Le Vô Vietnam est aussi un facteur d'intégration. Comme perpétuez-vous cet héritage ?

Le maître a toujours cherché à faire apprécier aux occidentaux son pays et sa culture, car pour bien comprendre le Vô, il faut connaître le Vietnam. Le maître avait néanmoins refusé de prendre la nationalité française à laquelle il avait droit en tant qu'ancien combattant. Il a toujours fait partager l'amour qu'il portait pour son pays.

Pour plus d'informations : www.vo-vietnam.org

LE SPORT, SANS LE CLIENTELISME

Le Sport, il connaît bien, l'ayant pratiqué durant 4 ans à la tête de feu le département de la cohésion sociale de la jeunesse et des sports. La distance permet d'avoir un regard circulaire et éclairé. Manuel Tornare prend du recul pour mieux sauter.

Causes Communes : Manuel, tu as dirigé la politique du sport durant les quatre dernières années de tes 12 ans au sein de l'Exécutif de la Ville de Genève, quels problèmes as-tu dû gérer ?

Manuel Tornare : Je n'ai jamais eu l'habitude de critiquer mes prédécesseurs, Clémenceau disait «mes prédécesseurs sont des incompetents, mes successeurs des traîtres!», mais après vingt ans de gestion Hédiger, beaucoup de dossiers méritaient une sérieuse réactualisation. Mes méthodes de gestion, il faut le dire, étaient fort différentes. «Le sport pour tous» fut une réussite dans la gestion précédente, mais les investissements furent en panne, les installations souvent dans un état méritant des rénovations ou constructions nouvelles. Le déterminisme au niveau des subventions, sans réflexion majeure, c'est-à-dire des rentes de situations, m'a agacé. Il n'y avait aucune raison de continuer à verser les mêmes subventions sans analyser les besoins accrus de certains clubs ou le déclin d'autres! J'ai encouragé la fusion des clubs pour les rendre plus attractifs et performants, comme par exemple les Lions de Genève, en basket-ball. Une réussite. Il a fallu aussi réorganiser le service des sports, ce que Sami Kanaan continue à faire avec justesse. D'autre part, j'ai par exemple élargi les horaires d'ouverture d'installations sportives pour la satisfac-

tion du public, même si cela n'a pas plu à une infime minorité d'employés, mais peu importe. Bref, cette politique, je le répète, Sami Kanaan la perpétue avec talent et je m'en réjouis. J'ajouterai, pour l'anecdote, que j'ai mis un terme à des privilèges inadmissibles, les billets ou abonnements de faveur en grand nombre ou d'autres privilèges. On ne se fait pas que des amis avec une telle politique, mais sont-ce vraiment des amis ?



Certains prétendaient à la fin de ton mandat que tu avais diminué les subventions après 4 ans à la tête du sport en Ville ?

Qu'ils consultent les comptes de cette époque, après 4 ans 14,7% de plus pour les subventions, 26,8% en plus avec le Genève Servette. Les investissements ont aussi augmenté considérablement, en accord avec Rémy Pagani, non seulement sur la patinoire, mais pour de nouvelles installations sportives ou des rénovations. J'ai été surpris que 5% seulement des investissements étaient affectés au sport quand j'en ai repris la gestion, et cela était ainsi depuis 10 ans.

Tu as aussi subventionné les sports par enveloppe et plus par clubs ?

Oui, ça a même gueulé au PS, c'était une politique encourageant le sport et tuant le clientélisme, donc courageuse et non flagorneuse.

On t'a aussi reproché de n'être pas assez dans les cocktails ou les manifestations sportives ?

J'accepte cette critique, mon département gérait 330 millions. A l'époque, le plus vaste et le mieux doté de la ville. J'ai préféré gérer le sport dans mon bureau ou en consultant plutôt que boire des verres ! (en plus je ne bois pas d'alcool)

L'avenir?

L'avenir, c'est la délégation sportive intercommunale que j'ai créée et que préside Elisabeth Bohler, maire du Grand-Saconnex, qui définit une politique intercommunale efficiente et évite les doublons politiques (validée par l'Association des communes). Ce sont les relations entre l'Etat et les communes en matière de politique sportive. Les dossiers des futures installations sportives que j'ai pu faire accepter par le Conseil municipal (un complexe sportif dans un bâtiment aux Eaux-Vives par exemple) et surtout un magistrat qui a du talent et une vision pour le sport : Sami Kanaan.

JEAN ZIEGLER :

SOCIALISTE DE COMBAT

ENTRETIEN SYLVAIN THÉVOZ

On ne le présente plus et on ne s'en passe pas ! Camarade socialiste de renom, Jean Ziegler, auteur récent de Destruction massive, géopolitique de la faim (Éditions du Seuil) ainsi que de L'or du Maniema, roman, réédité chez le même éditeur, combat infatigablement et durablement pour que la précarité humaine ne soit pas une fatalité. Son engagement pour un socialisme où le corps et l'existence humaine sont au centre du jeu social et la faim, sa menace mortelle, éradiquée, en font aujourd'hui un leader pour les révoltés. Hessel prône l'indignation ; Ziegler, à une vitesse supérieure, appelle à l'insurrection.

Jean, la sociologie est-elle vraiment, selon le mot de Bourdieu, « un sport de combat » ? Ce combat, comment le pratiques-tu ?

Jean Ziegler : Jean-Paul Sartre exige : « Connaître l'ennemi, combattre l'ennemi ». Ceci demande, si possible, une bonne santé. J'ai été, pendant huit ans, Rapporteur spécial des Nations unies pour le Droit à l'alimentation. Je suis, maintenant, vice-président du Comité consultatif du Conseil des Droits de l'homme. Les incessants voyages m'épuisent. Je n'ai aucune discipline. J'ai donc un maître de sport. Un homme merveilleux, mais impitoyable. Il m'entraîne à l'aide de

la méthode de base du training du judo. Il me donne aussi des exercices à faire pour les longs voyages en avion, les hôtels lointains. Ainsi bloqué à Irkutsk, au cœur de la Sibérie, en route pour Oulan-Bator, en Mongolie, j'ai, pendant trois jours, fait de la gymnastique en chambre, c'était archi-ennuyeux. Mais efficace.

Il faut dire que les adversaires eux - sont hélas - très souvent en bonne santé. Exemple : le massif ambassadeur du Honduras, le latifundiaire Roberto Flores, un vrai fasciste, qui préside actuellement le Comité de sélection du Conseil. Arrogant et stupide, il est un des auteurs du putsch contre le président démocratiquement élu, Zelaya, en juin 2009. Il représente un régime détestable qui assassine les syndicalistes et pratique la torture généralisée. Mieux vaut donc être en forme si on veut affronter - ne serait-ce que verbalement - ce gaillard.

Tu viens de sortir Destruction massive, géopolitique de la faim aux Éditions du Seuil qui dénonce le fait que la faim dans le monde n'est pas une fatalité mais la résultante de mécanismes économiques. Ces mécanismes, qui les met en place et qui a le pouvoir de les changer ?

Le massacre annuel de dizaines de millions d'êtres humains par la faim est le scandale de notre siècle. Toutes les cinq secondes, un enfant âgé de moins de dix ans meurt de faim, 37 000 personnes meurent de faim tous les jours et 1 milliard - sur les 7 milliards que nous sommes - sont mutilés par la sous-alimentation permanente... cela sur une planète qui déborde de richesses ! Le même rapport sur l'insécurité alimentaire dans le monde de la FAO qui donne les chiffres des victimes dit que l'agriculture mondiale dans l'étape actuelle de ses forces de production pourrait nourrir normalement (2 200 calories / individu adulte par jour) 12 milliards d'êtres humains, donc

presque le double de l'humanité actuelle. Au seuil de ce nouveau millénaire, il n'existe donc aucune fatalité, aucun manque objectif. Un enfant qui meurt de faim est assassiné. Pendant huit ans, j'ai été rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation. Ce livre est le récit de mes combats, de mes échecs, de mes occasionnelles et fragiles victoires, de mes trahisons aussi. Le problème des affamés n'est pas la disponibilité générale des aliments sur terre, mais leur propre accès à la nourriture, essentiellement leur manque de moyens monétaires pour les acquérir. La faim structurelle est celle qui tue quotidiennement à cause des forces de production insuffisamment développées dans les campagnes de l'hémisphère sud. La faim conjoncturelle, par contre, frappe lorsqu'une économie s'effondre brusquement, par suite d'une catastrophe climatique ou la guerre. Le lien entre la dette souveraine des États occidentaux et la destruction par la faim est particulièrement évident dans le combat contre la faim conjoncturelle.

Entre 2008 et 2010, le Programme alimentaire mondial a perdu pratiquement la moitié de son budget : il était de 6 milliards de dollars en 2008, il est de 3,2 milliards aujourd'hui. Les États industriels se sont massivement endettés pour refinancer leurs banques... et ont biffé ou fortement réduit leurs contributions au PAM. Or, le PAM est chargé de l'aide alimentaire urgente en cas de catastrophe climatique ou de guerre.

Conséquence : le Programme alimentaire mondial ne peut plus acheter suffisamment de nourriture pour l'aide d'urgence en cas de famine. Comme dans la Corne de l'Afrique où les fonctionnaires de l'ONU refusent chaque jour l'entrée à des centaines de familles, réfugiées de la faim, devant les 17 camps d'accueil installés dans la région. La dette est responsable de la destruction de centaines de milliers d'êtres humains.

La production des agrocarburants et la spéculation sur les biens agricoles sont deux fléaux affameurs, écris-tu. Or, Genève est une plateforme mondiale du négoce de ces denrées. Notre ville est donc complice du crime de la faim ?

En 2009, Gordon Brown a taxé de 50 % tout bonus du gain spéculatif supérieur à 200 000 livres sterling. Les hedge funds ont alors quitté Londres pour Genève. Le Conseil d'État les a accueillis les bras ouverts.

La crise financière de 2007/2008 provoquée par le banditisme bancaire a eu notamment deux conséquences. La première : Les fonds spéculatifs (hedge funds) et les grandes banques ont migré après 2008, délaissant des marchés financiers pour s'orienter vers les marchés des matières premières, notamment celui des matières premières agricoles. Si l'on regarde les trois aliments de base (le maïs, le riz et le blé), qui couvrent 75 % de la consommation mondiale, leurs prix ont explosé. En 18 mois, le prix du maïs a augmenté de 93 %, la tonne de riz est passée de 105 à 1 010 dollars et la tonne de blé meunier a doublé depuis septembre 2010, passant à 271 euros. Cette explosion des prix dégage des profits astronomiques pour les spéculateurs, mais tue dans les bidonvilles des centaines de milliers de femmes, d'hommes et d'enfants.

Une deuxième conséquence est la ruée des hedge funds et autres spéculateurs sur les terres arables de l'hémisphère sud.

Selon la Banque mondiale, l'année dernière, 41 millions d'hectares de terres arables ont été accaparés par des fonds d'investissements et des multinationales uniquement en Afrique. Avec pour résultat, l'expulsion des petits paysans. Ce qu'il faut dénoncer, c'est le rôle de la Banque mondiale, mais aussi celui de la Banque africaine de développement, qui financent ces vols de terre. Pour se justifier, elles ont une théorie pernicieuse qui est de dire que la productivité agricole est très basse en Afrique. Ce qui est vrai. Mais ce n'est pas parce que les paysans africains sont moins compétents ou moins travailleurs que les paysans français. C'est parce que ces pays sont étranglés par leur dette extérieure. Ils n'ont donc pas d'argent pour constituer des réserves en cas de catastrophes ni pour investir dans l'agriculture de subsistance. Il est faux de dire que la solution viendra de la cession des terres aux multinationales. Ce qu'il faut faire, c'est mettre ces pays en état d'investir dans l'agriculture et de donner à leurs paysans les instruments minimaux pour augmenter leur productivité : les outils, l'irrigation, les semences sélectionnées, les engrais...

Exemple : 3,8 % des terres arables d'Afrique sont irriguées. Sur tout le continent, il n'existe que 250 000 animaux de trait et quelques milliers de tracteurs seulement. Les engrais minéraux, les semences sélectionnées sont largement absents.

Tu as raison de poser aussi la question des agrocarburants, car il existe en cette matière une formidable confusion. La théorie généralement diffusée est la suivante : le climat se détériore et la principale raison en est l'utilisation de l'énergie fossile. Il faut donc diminuer sa consommation. Mais, je le dis avec force, les agrocarburants ne sont pas la solution. Pour réduire la consommation d'énergie fossile, il faut drastiquement économiser l'énergie, favoriser les transports publics, développer les énergies solaires, éoliennes, géothermiques. L'année dernière, les États-Unis ont brûlé 138 millions de tonnes de maïs et des centaines de millions de tonnes de blé, pour produire des agrocarburants. En Suède, près de la moitié des voitures roulent au bioéthanol. Le réservoir moyen d'une voiture est de 50 litres. Il faut brûler 352 kilos de maïs pour produire 50 litres de ce carburant. Or, ces 352 kilos de maïs permettraient à un enfant en Zambie ou au Mexique, où le maïs est la nourriture de base, de manger et de vivre pendant un an !

Brûler des plantes nourricières sur une terre où 35 millions de personnes meurent tous les ans de la faim ou de ses suites immédiates est un crime contre l'humanité.

Pourrait-on lutter plus efficacement contre la faim dans le monde à Genève ? Quelles pistes d'actions proposes-tu au-delà de ce constat ?

Il existe des mesures concrètes que nous, citoyens et citoyennes des États démocratiques d'Europe, pouvons imposer immédiatement ; interdire la spéculation boursière sur les produits alimentaires ; faire cesser le vol de terres arables par les sociétés multinationales; empêcher le dumping agricole ; obtenir l'annulation de la dette extérieure des pays les plus pauvres pour qu'ils puissent investir dans leur agriculture vivrière ; en finir avec les agrocarburants... Tout cela peut être obtenu si nos peuples se mobilisent. J'ai écrit Destruction massive, géopolitique de la faim pour fortifier la conscience des citoyens. Il n'y a pas d'impuissance en démocratie. Je le répète, pendant que nous discutons, toutes les cinq secondes, un enfant de moins de dix ans meurt de faim. Les charniers sont là. Et les responsables sont identifiables.

De plus, de formidables insurrections paysannes - totalement ignorées par la

grande presse en Occident - ont lieu actuellement dans nombre de pays du Sud : aux Philippines, en Indonésie, au Honduras, au nord du Brésil. Les paysans envahissent les terres volées par les sociétés multinationales, se battent, meurent souvent, mais sont aussi parfois victorieux.

Georges Bernanos a écrit: « Dieu n'a pas d'autres mains que les nôtres ».

L'ordre cannibale du monde peut être détruit et le bonheur matériel assuré pour tous. Je suis confiant : en Europe l'insurrection des consciences est proche.

Quelle réaction reçois-tu à la lecture de ton livre ?

Karl Marx dit : « Le révolutionnaire doit être capable d'entendre pousser l'herbe » l'herbe pousse. La conscience collective de la justice exigible avance. Mon livre circule. Les réactions de toutes sortes sont nombreuses.

Le Parti socialiste vient de faire aboutir deux initiatives fiscales visant à supprimer les forfaits fiscaux, est-ce un premier pas dans la bonne direction ?

Cette initiative est salutaire. Comment continuer ? Chasser de Genève les prédateurs des hedge funds qui, grâce à nos infrastructures et privilèges fiscaux, font des profits astronomiques avec le sang et la souffrance des peuples de l'hémisphère sud.

Un rêve pour demain ?

Le bonheur personnel, une vie digne pour chacun des 7 milliards d'êtres humains que nous sommes sur terre aujourd'hui.



LES ACTIVITÉS PHYSIQUES À GENÈVE AUX SIÈCLES PASSÉS



ISABELLE BRUNIER,
HISTORIENNE.

La pratique du sport n'est pas née d'hier. Sa dimension de loisir et de détente est contenue dans son étymologie même ; sa pratique et son histoire ont marqué les lieux de notre Ville qui en conserve les traces. Petit état des lieux du XVIe au XVIIIe siècle.

Il serait un peu abusif d'utiliser le mot sport, puisqu'il n'apparaît qu'en 1828 dans la langue française, repris de l'anglais, bien que provenant de l'ancien français « desport » c'est-à-dire amusement. Et effectivement, dans les sociétés anciennes, l'activité physique pratiquée en dehors du temps de travail, presque exclusivement masculine, se rattachait soit à l'exercice militaire, soit au jeu, voire un peu des deux, et parfois à la simple récréation.

Le sport pour les armes

A la première catégorie se relie clairement l'équitation, l'escrime et les différentes sortes de tir : à l'arc, à l'arbalète, à l'arquebuse, à la couleuvrine. Savoir monter à cheval était quasiment une obligation à une époque où cet animal servait de moyen de transport principal, qui plus est pour les soldats. L'apprentissage de cette discipline dut longtemps se transmettre principalement de père en fils. Dès le XVIIe siècle, cependant, un certain nombre d'écuyers, genevois ou d'origine germanique, firent profession de cet enseignement auprès d'élèves étrangers ou

du cru, jeunes gens qui poursuivaient par ailleurs leurs études au Collège ou à l'Académie. Quelques manèges, simples halles de bois, furent alors bâtis, le plus célèbre se trouvant à la Corratierie.

L'escrime faisait également partie des « arts » que tout homme bien né se devait de maîtriser. Dès le XVIe siècle en tout cas, la présence de maîtres d'armes est attestée à Genève. Tout comme l'équitation, cette pratique a perduré jusqu'à nos jours, avec cependant un changement majeur : ces deux sports sont désormais majoritairement féminins ! L'exercice du tir à l'aide de différentes armes était évidemment d'origine militaire mais survécut à l'abandon graduel de ces mêmes armes dans le cadre strictement guerrier. Les amateurs, regroupés au sein des fameux « exercices », de l'Arquebuse, par exemple, bénéficiaient de lieux réservés, spécialement aménagés. Leurs emplacements ont laissé quelques traces dans la toponymie de la ville : le Jeu de l'Arc aux Eaux-Vives, la Coulouvrenière pour le quartier où s'élevaient les buttes de tir des trois armes citées plus haut. Divers concours, dont le « tir au papegay » (= tir au perroquet, nom donné à la cible) permettaient aux tireurs de s'affronter, et de gagner argent, médailles, ou prix en nature (fromages, moutons, génisses) et l'éphémère titre de « roy ».

Le plaisir pour le sport

Dans la deuxième catégorie, on peut retenir les jeux de paume et de mail. Le premier, qui se pratiquait dans un local rectangulaire séparé en deux parties par une corde, consistait à se lancer une balle de différentes manières et selon des

règles assez strictes. Pratiqué à l'origine à mains nues, d'où son nom, il nécessita par la suite l'emploi d'une raquette, ce qui en fait un ancêtre du tennis. Genève compta au moins deux jeux de paume à l'intérieur des murs, l'un à Longemalle et l'autre dans l'îlot défini par les rues de Coutance, Grenus, Rousseau et des Etuves. Pour jouer au mail, qui a laissé son nom à l'avenue éponyme, on poussait la balle à l'aide d'un maillet, ce qui se rapproche du croquet et du golf. Le jeu était pratiqué le long du côté sud de la plaine de Plainpalais. A cet effet, une allée d'arbres fut plantée dès 1638.

Sans vergogne

Enfin, plus ludiques mais aussi plus risquées et typiquement saisonnières, étaient la nage en eau vive et la luge. Tous les étés, garçons et filles (pour une fois présentes) se baignaient en pleine ville, entre Longemalle et le pont de l'Île, au grand dam du Consistoire qui dénonçait régulièrement cette « vergogne », sans en obtenir l'interdiction ! Dès le XVIIIe siècle, des établissements de bains, parfois plus thérapeutiques, furent implantés au bord du lac, du Rhône et même dans les fossés. Quant à la luge, qui devait plutôt ressembler à des traîneaux tirés par des chevaux, les hivers rigoureux permettaient de s'y adonner. Pourtant, les excès dangereux des jeunes gens dans les rues de la ville obligeaient bien souvent les autorités à y mettre le holà !

Illustration : L'ancien manège de la Corratierie, entre 1670 et 1685, gravure de François Diodati, Bibliothèque de Genève.



ALDER : Sport ludique de proximité ? Dis, c'est quand qu'on arrête de rigoler ?

ANTIGEL : Et l'anneau céleste du vélodrome devint d'EUS.

BONNETEAU : Jeu d'adresse où l'important c'est de perdre.

BROOMBALL : Notre « Dégagé » à nous.

ESCALADE : Et pourquoi pas un mur de grimpe avec des prises sur les murs de la vieille ville ? Il y en a tellement qui dévissent.

FÊTE NATIONALE DE LUTTE : Quoi qu'il en soit, on ne pourra reprocher à nos politiciens de ne pas avoir joué des mains pour l'obtenir.

FOOTBALL : Le stade on l'a et on le paie (pour rien). Le club on l'a pas et faudrait raquer pour ?

FREE FIGHTING : Compétition interdite par Charles Beer illégalement pratiquée par Mark Müller.

GSHC : Genève Sorley's Helpless Club ?

JEUX DE GENÈVE : Déjà que c'est la jungle tous les jours...

LANCER DU VERRE D'EAU : Compétition genevoise destinée à concurrencer le cracher du noyau de cerise. 1 seul adepte reconnu pour l'instant (pas très adroit).

MARK MÜLLER : K.O technique. Arrêt par décision de l'arbitre. S'il tenait encore debout, c'est qu'il était mort avant.

POKER MENTEUR : Discipline pratiquée au casino. Mark Müller l'a popularisé dans les bars. Pour avoir la vérité, il aurait fallu payer combien ?

RADE : Un pont par dessus ? Et pourquoi pas un toboggan pour bobsleigh pendant qu'on y est ?

SERVETTE FC : Déjà qu'un stade « plein » ça ne rapportait pas, un stade vide ça va coûter combien ?

SHOPPING LIST : Au rythme où le Canton fait ses emplettes sans avoir les moyens, il va falloir créer une nouvelle catégorie olympique.

SUMO : Sami, si la lutte suisse ne fait pas le poids à Genève, il faudra viser plus lourd.

SWANN AUBERSON : Médaillée d'or seule et sans appuis. Maintenant que le Canton la soutient pour Londres, pas certain qu'elle arrive à rééditer l'exploit.

TENNIS : Morale du tournoi ATP : faut pas monter au filet pour des bas résilles quand on a pas deux balles.

TPG : Ben si ça c'est pas du sport....

TRÈFLE BLANC : Et pourquoi pas Blanche neige et les six nains ?

UKULÉLÉ : C'est pas du sport ? Ben non, c'est de la culture ça.

ABCDESORTS

CAUSES
COMMUNES

